

C. O. S. A.

Comité d'Organisation de Salons
Animaliers et Artisanaux
Chez Mme CASTELLA FAREL Annie
131 Chemin de la Garrigue sud
84870 LORIOU DU COMTAT
Tél. 06.81.48.45.68
cosa.association@gmail.com
Association loi 1901

« Puces des couturières et loisirs créatifs »

MAS BLANC DES ALPILLES
(D99 - Sortie Saint Rémy de Provence direction Tarascon)
Place Pierre Limberton
Dimanche 23 septembre 2018
(9h00– 18h00)

REGLEMENT GENERAL

L'Association C. O. S. A. (Comité d'Organisation de Salons Animaliers et Artisanaux) organise, avec le soutien de l'A. C. F. (Association Culturelle Festive de Mas Blanc des Alpilles), les *Puces des Couturières et Fournitures Loisirs Créatifs*.

Cette manifestation aura lieu dans la salle des fêtes de Mas Blanc des Alpilles et ses extérieurs (si la météo le permet), le dimanche 23 septembre 2018 de 9 h à 18 h.

Les *Puces des Couturières et Fournitures Loisirs Créatifs* rassemblent des particuliers qui veulent vendre des articles concernant la couture, le tricot, le patchwork, le point de croix... et toutes les fournitures pour les loisirs créatifs, à savoir : boutons, fils, tissus, écheveaux de laine, kits, matériel de scrapbooking, cartonnage, encadrement, supports plâtre, supports bois...

Aucun objet fini, fabriqué et finalisé par soi-même ne peut y être vendu car il ne s'agit pas d'un marché artisanal.

Les Organisateurs se réservent le droit de refuser tout exposant qui proposerait de tels produits sur son stand.

Chaque personne souhaitant participer peut compléter l'inscription jointe qui fera l'objet d'une sélection quantitative (places limitées attribuées par ordre d'arrivée) avec le choix :

A l'intérieur de la salle polyvalente :

- 1 stand de 2 ml (en façade) x 1.50 ml (de profondeur) comprenant 1 table et 1 chaise (dimensions approximatives de la table 1.80 m x 0.75 m) au tarif de 8.00 €
- 1 stand de 3.80 ml (en façade) x 1.50 ml (de profondeur) comprenant 2 tables et 1 chaise (dimensions approximatives des 2 tables 3.60 m x 0.75 m) au tarif de 15.00 €

Afin de permettre une présentation intérieure optimale et au regard du nombre important de demandes préalables, il ne sera pas possible de prendre plus de deux tables par exposant.

A l'extérieur : emplacements nus de 4 ml, 6 ml ou 8 ml (au choix) en façade x 3 ml (de profondeur) aux tarifs respectifs de 8.00 €, 15.00 € ou 20.00 €, pour lesquels vous devrez prévoir votre matériel (votre véhicule peut stationner derrière votre stand). Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de météo défavorable

Il est important de prévoir un stand organisé et attractif afin de satisfaire les visiteurs et d'augmenter ses chances de vente.

La location est payable à l'avance et n'est pas remboursable même en cas de désistement ou de météo défavorable.

Toute demande d'inscription incomplète ne pourra être prise en compte.

Un chèque de caution de 50 € sera demandé à l'inscription et sera rendu à la fin de la manifestation dans la mesure où l'exposant a tenu tous ses engagements.

La réglementation relative à la vente au déballage sera appliquée (décret du 07/01/2009 et arrêté du 09/01/2009) : déclarations sur l'honneur et registre d'identité notamment.

Chaque participant devra envoyer une photocopie de sa pièce d'identité.

La réservation, dans la mesure des places disponibles, sera prise en compte à réception du dossier complet, par ordre d'arrivée.

Dernier délai de réception des dossiers par nos soins le 10 septembre 2018.

La confirmation de votre participation vous sera notifiée par mail.

La salle des fêtes sera ouverte dès 8 h pour les exposants et à partir de 9 h pour les visiteurs (l'entrée est entièrement gratuite pour les visiteurs).

Les exposants devront attendre la fin de la manifestation (18 h) avec de remballer leur matériel et plier leur stand (sauf en cas de météo défavorable pour les stands extérieurs uniquement et sur accord des organisateurs sans qu'aucun remboursement (hors caution) ne puisse être réclamé).

Le nettoyage de chaque emplacement incombe à chaque exposant, des containers seront à disposition.

Les Organisateurs :

Pour le C.O.S.A.
Le Président : Patrick CHAUMONT

Pour l'Association Culturelle Festive de Mas Blanc
Le Président : Michel CHARBONNIER

Nom de l'Exposant :

Exemplaire à nous retourner daté, signé et accompagné de la mention « lu et approuvé »

**BULLETIN DE PARTICIPATION : « puces des couturières et loisirs créatifs »
Le dimanche 23 septembre 2018 – MAS BLANC DES ALPILLES**

Clôture des inscriptions le 10 septembre 2018 (Attention nombre de places limité)

Pièces à fournir et à renvoyer à l'adresse suivante (tout dossier incomplet sera systématiquement retourné):

C.O.S.A. chez Annie CASTELLA FAREL - 131 chemin Garrigue Sud - 84870 LORIOU DU COMTAT

- **Le règlement général dûment complété et signé**
- **Le bulletin de participation dûment complété et signé**
- **Une photocopie de la carte d'identité**
- **Un chèque de caution de 50 € à l'ordre du C.O.S.A.**
- **Un chèque de règlement de l'emplacement (choix à cocher) à l'ordre du C.O.S.A.**
- **Nb : Cette manifestation est destinée aux particuliers, les exposants professionnels ne sont pas privilégiés et toute demande fera l'objet d'une attention particulière par la commission de l'association en charge des acceptations de dossiers. Ils doivent dans tous les cas se conformer aux règles du droit fiscal auxquelles ils sont assujettis et ne sauraient, en outre, exercer leur activité lucrative sans être immatriculés au Registre du Commerce des Sociétés ou au Registre des Métiers.**

Nom et Prénom de l'exposant :

Adresse :

Ville :

Code postal :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Adresse mail :

Site Internet :

Type de stand : puces couturières puces loisirs créatifs puces mixtes

Emplacement intérieur de 2 ml de façade x 1.50 ml de profondeur y compris prêt : 1 table et 1 chaise	8.00 €	
Emplacement intérieur de 3.80 ml de façade x 1.50 ml de profondeur y compris prêt : 2 tables et 1 chaise	15.00€	
Emplacement extérieur nu de 4 ml de façade X 3 ml de profondeur	8.00 €	
Emplacement extérieur nu de 6 ml de façade X 3 ml de profondeur	15.00 €	
Emplacement extérieur nu de 8 ml de façade X 3 ml de profondeur	20.00 €	

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à en respecter toutes les dispositions.

Signature du Demandeur

(précédée de la date et du cachet éventuel, avec la mention manuscrite « bon pour accord et réservation »)

Zone réservée aux organisateurs

Date de réception de la demande :

DOSSIER ACCEPTE

DOSSIER REFUSE

Réponse faite le :

Observations :